

engendrent les mêmes avantages que ceux découlant de l'échange international, mais en précisant que ce commerce se situe à un niveau de désagrégation plus fin et qu'il englobe davantage de services, ce qui devrait entraîner des gains supplémentaires liés au commerce.

En poursuivant dans cette veine, à savoir que les CVM ne requièrent pas une nouvelle théorie, Globerman affirme qu'il est peu probable que celles-ci aient un impact significatif sur les politiques, du moins au niveau global. Les améliorations aux infrastructures, l'investissement en R-D et en éducation et la suppression des obstacles au commerce sont toutes des mesures qui auront des effets bénéfiques dans le cadre des CVM, tout comme pour le commerce traditionnel. Cependant, l'auteur souligne que la concurrence accrue à ce niveau de désagrégation plus fin pourrait nous obliger à revoir nos politiques pour qu'elles deviennent également plus granulaires.

Dans une étude intitulée « L'intégration de l'économie nord-américaine et le nouveau paradigme de la mondialisation », Richard Baldwin analyse les effets potentiels de la montée des CVM en utilisant un nouveau cadre théorique du commerce. Celui-ci vient compléter les modèles déjà mentionnés mis au point par Feenstra et Hanson (1996, 1997) et Grossman et Rossi-Hansberg (2008), qui sont fondés sur les modèles classiques du commerce. La nouvelle théorie du commerce est le modèle privilégié parce qu'il permet d'analyser la répartition de l'activité en Amérique du Nord<sup>14</sup>, surtout caractérisée par un noyau (les États-Unis) et une périphérie (le Canada), plutôt qu'un partage entre les endroits où la rémunération est élevée et ceux où la rémunération est faible, comme dans les modèles classiques du commerce. Dans un tel cadre, la montée des CVM est perçue comme une évolution du rapport de forces qui détermine la répartition géographique de l'activité économique; au profit des forces de dispersion et au détriment des forces d'agglomération. Exprimé autrement, la plus grande facilité avec laquelle les activités peuvent être coordonnées dans l'espace et la baisse des coûts des communications, que l'on croit être à l'origine de l'expansion des CVM, réduisent les avantages liés au regroupement des activités, permettant une plus grande dispersion de celles-ci afin de tirer parti des différences géographiques, par exemple au niveau des salaires.

Baldwin constate que ce « nouveau paradigme de la mondialisation » a un certain nombre de conséquences profondes. Premièrement et conformément au modèle de l'échange des tâches de Rossi-Hansberg, il devient plus difficile de prédire qui seront les gagnants et les perdants au jeu de la mondialisation. Cela influe sur la mesure dans laquelle les gagnants dans le processus de mondialisation peuvent compenser les perdants, ce qui accroît l'incertitude pour les travailleurs de façon générale. Ces effets accentuent aussi la difficulté pour les gouvernements de préparer leur population aux effets de la mondialisation, notamment par la formation, ainsi que leur capacité de convaincre les gens d'appuyer la politique commerciale. Une seconde conséquence est que la production devient plus mobile, les différences au niveau des politiques des diverses administrations pouvant avoir un plus grand impact. Baldwin appelle cela l'« effet multiplicateur », lequel rejoint l'observation de Globerman à l'effet que la concurrence se déroule à un niveau plus granulaire. Dans le contexte nord-américain, ce qui importe pour le Canada est que ce multiplicateur devrait accentuer les impacts tant positifs que négatifs des changements qui rendent la frontière canado-américaine plus ou moins poreuse pour les flux commerciaux.

La plupart des discussions portant sur les chaînes de valeur mondiales commencent par un énoncé stipulant que l'importance des CVM s'est accrue en raison du coût des transports moins élevés, des améliorations apportées aux technologies de l'information et des communications (TIC) ou aux innovations semblables. Toutefois, jusqu'à présent,

<sup>14</sup> L'Amérique du Nord signifie ici le Canada et les États-Unis.